



CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Trente-deuxième session

DOCUMENTS OFFICIELS

Jeudi 13 juillet 1961

à 10 h. 50

PALAIS DES NATIONS, GENÈVE

SOMMAIRE

	Page
Points 2 et 5 de l'ordre du jour:	
Tendances économiques mondiales	
Développement économique des pays sous-développés et financement du développement économique	
Débat général (<i>suite</i>)	81

Président: M. Foss SHANAHAN (Nouvelle-Zélande).

Présents:

Les représentants des Etats suivants : Afghanistan, Brésil, Bulgarie, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, France, Italie, Japon, Jordanie, Nouvelle-Zélande, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Salvador, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela.

Les observateurs des Etats Membres suivants : Argentine, Autriche, Belgique, Chili, Grèce, Hongrie, Indonésie, Irlande, Israël, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Tunisie, Yougoslavie.

Les observateurs des Etats non membres suivants : République fédérale d'Allemagne, Saint-Siège, Suisse.

Les représentants des institutions spécialisées suivantes : Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Organisation de l'aviation civile internationale, Banque internationale pour la reconstruction et le développement, Fonds monétaire international, Organisation mondiale de la santé.

POINTS 2 ET 5 DE L'ORDRE DU JOUR

Tendances économiques mondiales (E/3501 et Add. 1 à 6, E/3519, E/3520 et Add.1, E/3530; E/CN.12/565 et Add.1 et Add.1/Corr.1 à 3; E/CN.14/67; E/ECE/419; E/L.907, E/L.908)

Développement économique des pays sous-développés et financement du développement économique (E/3476, E/3492, E/3513, E/3514)

DÉBAT GÉNÉRAL (*suite*)

1. M. MICHALOWSKI (Pologne) se bornera à parler des problèmes les plus urgents, ceux que posent la coexistence de régimes économiques différents et la nécessité de faire disparaître les vestiges du colonialisme.
2. Il y a trois groupes de pays, dont chacun se développe selon sa logique propre et a ses problèmes propres. Le premier groupe comprend les pays capitalistes haute-

ment développés. L'économie des Etats-Unis a été caractérisée par la lenteur de la croissance économique et une grande vulnérabilité aux fluctuations cycliques. Que la lenteur de la croissance économique soit une caractéristique permanente de cette économie, on peut le démontrer si l'on considère le taux de chômage qui n'a cessé d'augmenter d'un cycle à l'autre. Bien qu'on prétende que la récession actuelle a pris fin, les investissements en biens d'équipement sont toujours inférieurs à ce qu'ils étaient en 1956-1957. En Europe occidentale, l'évolution économique d'après guerre semble à première vue satisfaisante, mais elle est due à des facteurs temporaires tels que la reconstruction, la modernisation du matériel de production et, plus récemment, les processus d'intégration économique. Les formes particulières que ces processus prennent actuellement en Europe occidentale suscitent de l'inquiétude en Pologne, car s'ils accélèrent le développement économique de cette région, c'est au prix d'une diminution des importations en provenance d'autres pays. Il faut resserrer la coopération économique internationale pour contrebalancer les effets néfastes que l'intégration économique peut ainsi avoir.

3. Le deuxième groupe comprend les pays peu développés. Le colonialisme s'étant servi de moyens économiques pour dominer politiquement ces pays et exploiter leurs richesses, l'Organisation des Nations Unies, à son tour, doit se servir de moyens économiques pour abolir le colonialisme et ses séquelles. Les ressources naturelles de ces pays, qui constituent une immense réserve pour l'essor de l'économie mondiale, n'ont jamais été exploitées rationnellement; il faut donc les intégrer aussi rapidement que possible à l'économie mondiale. Cependant les progrès réalisés dans cette voie ces dernières années ont été insignifiants, et la disproportion en matière de développement industriel entre les pays peu développés et les pays développés va même en augmentant, comme le montrent les chiffres cités dans *l'Etude sur l'économie mondiale, 1960* (E/3501 et Add.1 à 6). La production agricole elle aussi marque le pas, si bien que tous les facteurs qui ralentissent le rythme de développement de ces pays subsistent.

4. Le troisième groupe est celui des pays socialistes. De 1956 à 1960, la production industrielle totale de ces pays a augmenté de 13,4% par an, alors que celle des Etats-Unis et de l'Europe occidentale n'augmentait que de 3,6%, ce qui prouve que le système économique socialiste peut permettre une expansion économique rapide en tirant parti d'une division du travail bien organisée. Dans ce système, le développement de la coopération économique internationale joue un rôle important, comme le montre, par exemple, le fait qu'au cours des cinq dernières années le commerce

extérieur de la Pologne a augmenté beaucoup plus rapidement que le revenu national. Le nouveau plan quinquennal polonais prévoit de fortes augmentations de la production industrielle et agricole et, par voie de conséquence, des exportations. Une intensification de la coopération économique internationale servirait les intérêts des trois groupes de pays, mais certains milieux d'Europe occidentale créent des difficultés qu'il est impossible de justifier seulement par des considérations économiques; ces difficultés doivent être surmontées.

5. Les mesures que l'on applique à l'heure actuelle pour accélérer le développement économique des pays sous-développés sont absolument insuffisantes. L'assistance technique ne peut jamais être plus qu'un auxiliaire utile; quant au capital privé, il peut même entraver un développement économique indépendant. La meilleure solution temporaire serait de stabiliser les prix des produits de base, mais, malgré d'interminables débats à l'Organisation des Nations Unies, on n'est pas arrivé à élaborer de plan applicable. La solution permanente du problème ne pourra être trouvée que dans l'industrialisation des pays sous-développés. Pour aider les pays sous-développés, les pays industrialisés ne peuvent mieux faire que d'encourager les échanges, car il n'y a pas de moyen plus efficace d'agir de l'extérieur en faveur du développement économique d'un pays. L'aide financière ne peut avoir qu'une importance secondaire; cependant la délégation polonaise est favorable à la création d'un fonds d'équipement des Nations Unies.

6. Quant au désarmement, ses conséquences économiques ne sont pas douteuses: il renforcerait considérablement l'esprit de coopération économique internationale. Les théories qui fondent le développement économique sur les dépenses militaires sont incontestablement fausses, comme le prouve l'analyse de l'économie des Etats-Unis en 1960, qui figure dans l'*Etude*. L'économie du Royaume-Uni et celle de la France ont également pâti de dépenses militaires excessives. Ces effets défavorables sont encore plus apparents dans les pays sous-développés, où les dépenses militaires aggravent la pénurie chronique de capital et l'état de dépendance envers les puissances occidentales. Les pays socialistes n'ont pas besoin de dépenses militaires pour stimuler leur économie. La production d'armements remplace celle de biens d'équipement ou de consommation et compromet donc l'expansion économique ou le niveau de vie de la population. Le désarmement servirait les intérêts de tous, puisque les ressources ainsi dégagées pourraient être employées à résoudre les problèmes du sous-développement.

7. Depuis quelques années, on en est venu à considérer le développement économique comme une question de première importance, qui dépasse le cadre des divers pays et ne peut être résolue qu'au moyen d'une coopération économique aussi large que possible. Le Conseil devrait être l'organe international où les trois principaux groupes de pays chercheraient à éliminer les obstacles artificiels qui s'opposent aux relations commerciales entre l'Est et l'Ouest. Mais plus on se fait une idée précise de la situation économique mondiale, mieux on

se rend compte combien on est encore loin d'une coopération internationale véritable. Les obstacles à la coexistence ont été éliminés dans le domaine des sciences exactes et naturelles; il faut espérer qu'on arrivera bientôt au même résultat dans le domaine économique et social.

8. M. DAJANI (Jordanie) s'intéresse particulièrement au rapport intitulé *L'évolution économique au Moyen-Orient — 1958/1959*¹, étant donné que la Jordanie élabore à l'heure actuelle un plan quinquennal qui doit être lancé l'année prochaine. Malheureusement, ce rapport est nettement inférieur aux autres documents étudiés par le Conseil, car il ne donne qu'un aperçu sommaire de certaines activités économiques sans essayer de les analyser. Avec les ressources disponibles, on aurait pu faire beaucoup mieux, et il faut espérer que le rapport soumis à la prochaine session du Conseil sera plus satisfaisant.

9. La Jordanie est un pays surpeuplé, qui n'a que peu de ressources naturelles et qui est étroitement tributaire de l'aide extérieure, notamment de celle qui lui est apportée par l'entremise de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. Bien que l'activité économique se soit sensiblement accrue ces dernières années en raison de l'augmentation des dépenses publiques, l'écart entre les importations et les exportations a lui aussi sensiblement augmenté, et le chômage ne touche pas moins d'un tiers de la main-d'œuvre totale. Le revenu national a cependant augmenté de 50% par rapport à la période 1954-1959, sauf dans l'agriculture où trois années consécutives de sécheresse ont amoindri les revenus. L'amélioration enregistrée depuis dix ans a été due à l'aide étrangère, et toute réduction de cette aide signifierait qu'une fraction importante de la population verrait son niveau de vie tomber au-dessous du minimum vital. La Jordanie a besoin d'un apport régulier de capitaux étrangers et continuera à en avoir besoin tant que les problèmes politiques de tout le Moyen-Orient n'auront pas été réglés.

10. Au cours des dix dernières années, de nombreux pays sous-développés ont créé des organismes nationaux de planification et de développement de façon à tirer le meilleur parti de leurs ressources limitées. C'est là un pas en avant dans la bonne direction, mais ces plans ne tiennent pas suffisamment compte des efforts faits par d'autres pays dont la production a un meilleur rendement. C'est ainsi que certaines régions peu développées s'efforcent non seulement d'arriver à se suffire à elles-mêmes en matière agricole, mais même de devenir exportatrices, sans tenir compte de l'offre et des cours mondiaux. Dans les conditions actuelles, la surproduction de certaines céréales, de blé par exemple, et la mauvaise tenue des prix qui en résulte ont peu de chances de prendre fin. Il faudrait donc que, dans des pays où il est possible d'entreprendre d'autres cultures, on réduise la production de blé. Pour prendre un autre exemple, la Jordanie compte beaucoup sur ses exportations de légumes frais, et elle a fait de gros

¹ Publication des Nations Unies, n° de vente: 60.II.C.2.

efforts pour pénétrer sur certains marchés d'Europe occidentale, mais les mesures protectionnistes et les tarifs préférentiels l'en empêchent. C'est là un problème grave pour les pays du Moyen-Orient, qui sont tributaires de l'exportation d'un très petit nombre de produits et qui sont par conséquent tentés d'envisager de produire des biens pouvant remplacer ceux qu'ils importent et de s'industrialiser à tout prix. Un autre obstacle au développement de nombreux pays sous-développés a été le gaspillage des capitaux d'investissement. Depuis dix ans, d'énormes quantités de capitaux privés étrangers ont été investies dans du matériel et des machines qui ne sont pas adaptés aux besoins des pays intéressés ou qui ne sont pas employés à plein. C'est là une erreur qu'on peut éviter si l'on prend l'avis des organisations internationales compétentes, et la BIRD fait déjà un excellent travail à cet égard.

11. M. RODRIGUEZ LARRETA (Uruguay) dit que l'expérience des pays d'Amérique latine montre que l'expansion du commerce extérieur, accompagnée d'un accroissement des recettes d'exportation, est la principale condition du développement économique. Cependant, les pays qui ont besoin de recettes en devises pour développer leurs industries et élever le niveau de vie de leur population sont extrêmement vulnérables aux variations de la conjoncture sur les marchés mondiaux, et les difficultés qu'ils rencontrent sont encore aggravées par les fluctuations de prix des produits primaires. La baisse des prix des produits de base a ramené la part des pays peu développés dans le commerce mondial de 11,1 % en 1950 à 7,1 % en 1959; et le recul a été plus marqué pour les pays d'Amérique latine que pour ceux d'autres régions. De 1950 à 1958, les exportations de pétrole de la totalité des pays producteurs du monde ont augmenté de 140 %. Pour les pays d'Afrique et du Moyen-Orient l'augmentation a été de 53 %, pour la région du Pacifique de 8,4 %, mais pour l'Amérique latine, Venezuela non compris, elle n'a été que de 4,4 %. La diminution générale de la part des exportations d'Amérique latine dans le commerce mondial se retrouve dans la situation de l'Uruguay, qui éprouve des difficultés croissantes à écouler sur le marché mondial les produits de son agriculture et de son élevage. Une réduction du pouvoir d'achat dans les autres pays entraîne une stagnation économique en Uruguay et compromet gravement l'exécution des plans de développement économique.

12. En ce qui concerne les moyens propres à favoriser une plus large coopération commerciale entre les Etats, le rapport sur la réunion tenue conformément aux dispositions de la résolution 1519 (XV) de l'Assemblée générale (E/3530) décrit de façon saisissante les efforts faits par l'Organisation des Nations Unies au cours des dernières années pour améliorer la situation commerciale des pays économiquement peu développés; il n'est cependant pas possible d'améliorer la situation de façon appréciable sans remèdes nouveaux. L'assistance financière et les opérations de crédit présentent une valeur immense, mais l'assistance financière est nécessairement limitée et souvent sujette à des restrictions et réserves de nature politique; de plus, pour généreuse qu'elle

puisse être, elle ne peut en aucun cas être considérée comme remplaçant en permanence un accroissement des recettes du commerce extérieur. Le développement économique fondé sur un accroissement des recettes d'exportation est infiniment plus satisfaisant, car son succès dépend des pays peu développés eux-mêmes, et non des autres pays. Mais actuellement, dans de nombreux pays industrialisés, les produits primaires exportés par les pays sous-développés sont frappés de droits de douane ou soumis à des contingentements, quand ils ne sont pas totalement exclus par le jeu d'une fixation de prix maximaux et minimaux, d'accords bilatéraux discriminatoires, de règlements sanitaires ou de subventions destinées à protéger la production nationale. M. Rodriguez Larreta tient aussi, comme le représentant de la Nouvelle-Zélande l'a fait à la 1159^e séance, à appeler l'attention du Conseil sur les incidences, inquiétantes pour les pays sous-développés, des politiques actuellement suivies par certains pays d'Europe occidentale en ce qui concerne la viande et les produits agricoles. Si on ne supprime pas les barrières et restrictions commerciales en vigueur, celles-ci risquent de détruire totalement les relations commerciales traditionnelles, ce qui entraînerait de graves conséquences économiques et politiques pour le monde libre tout entier.

13. Il serait possible d'améliorer à court terme le commerce des pays peu développés en prenant des mesures destinées à enrayer les fluctuations des prix des produits de base. Mais le seul remède à long terme consiste, comme il est suggéré au chapitre V de l'*Etude sur la situation économique de l'Europe en 1960* (E/ECE/419), à modifier radicalement les politiques commerciales des pays industrialisés et, notamment, à abaisser les barrières qui font obstacle aux importations en provenance des pays peu développés. Bien que l'Uruguay figure parmi les pays peu développés du monde et qu'il ne compte que 2 millions et demi d'habitants, il n'impose aucune restriction aux importations, quelles qu'en soient la nature et la provenance. Il n'applique aucune mesure de discrimination commerciale, et il a renoncé à tous les accords bilatéraux discriminatoires à l'exception d'accords avec le Brésil et l'Argentine, qui ne portent que sur des arrangements monétaires avec ces pays. Les Gouvernements de l'Uruguay et de l'Argentine ont récemment publié une déclaration à l'appui du programme d'« Alliance pour le progrès », qui sera examiné par le Conseil économique et social interaméricain, lors de la réunion qu'il tiendra en Uruguay en août 1961. Le programme prévoit des mesures à l'échelon national et international pour supprimer les obstacles actuels au progrès économique, et il représente peut-être la dernière chance d'améliorer véritablement le niveau de vie des pays intéressés et de dissiper les sentiments de frustration auxquels le Secrétaire exécutif de la CEPAL a fait allusion devant le Conseil à la 1153^e séance.

14. M. HESSELLUND JENSEN (Danemark) fait observer qu'en raison de l'interdépendance des nombreux facteurs économiques qui exercent une influence sur l'élévation des niveaux de vie des pays en voie de

développement, l'Organisation des Nations Unies a tenté d'aborder le problème de différentes façons par l'intermédiaire de ses divers organes spécialisés.

15. A sa première session, le Comité du développement industriel a souligné que l'industrialisation était indispensable pour favoriser le développement économique des pays récemment parvenus à l'indépendance, en particulier si le choix des industries nouvelles tient dûment compte de la vocation naturelle et des ressources des pays intéressés, et si la production peut s'écouler facilement sur les marchés nationaux et étrangers (E/3476). Cette conclusion est sans aucun doute judicieuse: il n'est pas possible de supprimer les disparités actuelles entre les pays en voie de développement et les pays avancés en poursuivant sans discernement une politique d'industrialisation. Il est indispensable que les pays peu développés s'attachent surtout à la création d'industries qui pourront à la longue produire à des prix capables de soutenir la concurrence internationale, et qu'ils fassent dans leurs programmes de développement une place spéciale aux techniques industrielles qui assurent un niveau d'emploi relativement élevé par rapport au capital investi.

16. Il faut cependant du temps pour créer des industries variées, et il faut en attendant trouver un moyen de stabiliser les prix des matières premières, principaux produits d'exportation des pays en voie de développement. A sa neuvième session, la Commission du commerce international des produits de base a prévu une nouvelle étude des opérations de commercialisation et de stabilisation des prix (E/3497, par. 131), ainsi que des techniques de prévision de la production et de la demande (*ibid.*, par. 105). La délégation du Danemark partage l'opinion exprimée par la Commission et approuvée par le représentant du FMI, à savoir qu'il est souhaitable d'élargir le rôle compensateur du FMI, que les Etats membres n'ont pas pleinement cherché à savoir dans quelle mesure le FMI serait prêt à fournir des ressources pour les aider à faire face aux difficultés résultant des fluctuations des produits de base, et qu'il faudrait les encourager à le faire (*ibid.*, par. 116).

17. C'est en grande partie à cause de la politique suivie par les pays industriellement développés que les prix des produits agricoles ont récemment baissé, et que les pays en voie de développement n'ont pu se procurer les devises dont ils ont besoin, ce qui est particulièrement regrettable, étant donné qu'il aurait suffi d'un accroissement relativement faible du volume des investissements pour déterminer une augmentation de la production et des exportations. Le Danemark ne sait que trop à quel point les recettes en devises des pays qui sont avant tout tributaires de l'exportation de produits agricoles sont affectées par les mesures artificielles que certains pays industrialisés prennent pour stimuler leur production nationale de denrées alimentaires.

18. Pour favoriser le développement conformément au principe suivant lequel les pays doivent « s'aider eux-mêmes », il est indispensable d'accroître les échanges internationaux sur le plan régional aussi bien que mondial. Il existe de larges possibilités de développement des

échanges intrarégionaux en Asie, en Amérique latine et en Afrique, qu'il s'agisse de produits manufacturés ou d'autres produits. L'Europe et l'Amérique du Nord ne sont pas les seuls débouchés pour les produits des pays en voie de développement, bien qu'ils soient apparemment les plus importants pour le moment. La division intrarégionale du travail favoriserait un accroissement de la production et une élévation des niveaux de vie dans tous les pays intéressés, et le commerce intrarégional pourrait à la longue devenir plus qu'un simple appoint aux relations commerciales actuelles avec les pays industrialisés. On a beaucoup parlé des difficultés créées par la résistance des consommateurs dans les pays voisins: cependant, si les pays en voie de développement peuvent produire des marchandises de la même qualité que celles qui sont traditionnellement importées d'autres pays, et s'ils peuvent les vendre à des prix compétitifs, ils devraient pouvoir prendre pied sur les marchés de la région, surtout s'ils bénéficient de méthodes modernes de commercialisation et de publicité.

19. La délégation danoise a appris avec satisfaction qu'on projetait d'organiser une foire commerciale de l'Asie en 1963 ou 1964, et elle se réjouit des progrès réalisés en Asie et en Extrême-Orient dans la simplification des formalités douanières, ainsi que de l'abaissement de diverses autres barrières au commerce régional. Les vastes plans de coopération économique régionale décrits par les secrétaires exécutifs de la CEA et de la CEPAL montrent que les pays d'Afrique et d'Amérique latine ont conscience de la nécessité d'avancer avec prudence avant d'investir dans de nouvelles entreprises les capitaux relativement peu importants dont dispose chacun d'eux.

20. En ce qui concerne la situation du commerce mondial, la délégation danoise partage entièrement l'avis exprimé dans le rapport sur la réunion tenue conformément aux dispositions de la résolution 1519 (XV) de l'Assemblée générale, à savoir qu'aucun accroissement notable du commerce mondial ne sera possible si l'on n'abaisse pas les barrières qui font obstacle à l'exportation des produits manufacturés en provenance des pays sous-développés. Certains pays développés n'ont pas encore ouvert leurs marchés à ces produits, et continuent à protéger leurs propres industries; d'où, entre les divers pays d'Europe et d'Amérique du Nord, des différences considérables dans la consommation par habitant de produits manufacturés en provenance des pays sous-développés et, dans les marchés qui se sont ouverts, une « désorganisation du marché ». On ne pourra résoudre ce problème qu'à l'échelle mondiale pour éviter que les industries nationales de certains pays ne subissent seules toutes les conséquences de l'accroissement de la capacité d'exportation des pays en voie de développement.

21. En ce qui concerne le courant de capitaux privés, la délégation danoise espère que les propositions figurant dans le rapport du Secrétaire général sur les moyens d'augmenter le courant international de capitaux privés (E/3492) pourront être mises à exécution avec succès. Le Gouvernement danois s'intéresse particulièrement à la possibilité d'étendre les activités des organismes nationaux d'assurance-crédit et de créer sur le

plan international de nouveaux organismes de ce genre afin d'aider les pays en voie de développement à surmonter les difficultés de balance des paiements. Ces mesures devraient être prises sur une base mondiale, car des systèmes bilatéraux ou régionaux tendraient à créer une situation peu équitable sur le marché mondial, étant donné que les fonds mis à la disposition de l'emprunteur ne pourraient être employés que dans le pays créancier intéressé. Les petits pays industrialisés ne peuvent se permettre d'accorder des conditions de crédit aussi favorables que les gros exportateurs de capitaux, et ils risqueraient ainsi de perdre la clientèle d'une partie des pays en voie de développement. La délégation danoise a conscience des difficultés que soulève la conclusion d'un accord relatif à un tel système de garantie universelle contre les risques commerciaux, mais elle accueillerait volontiers toute proposition tendant à entreprendre des études à ce sujet.

22. Le projet de fourniture de denrées alimentaires aux fins du développement économique constitue un progrès appréciable, car, jusqu'à présent, on s'était surtout efforcé, sur le plan international, de protéger le commerce normal contre l'écoulement des excédents sans parvenir à résoudre le problème des excédents en tant que tel. Il faut mettre l'accent sur les difficultés des pays peu développés et non sur celles des pays qui ont des excédents agricoles. Par ailleurs, il faudrait veiller à ne pas perpétuer les difficultés créées dans le passé par l'existence d'excédents agricoles et à ne pas encourager les producteurs des pays avancés à accroître une production qui ne répond pas aux exigences de l'économie. La délégation danoise donne son entier appui au programme élaboré par la FAO (E/3462), qui constitue un moyen d'accroître l'aide multilatérale aux pays en voie de développement.

23. Le représentant du Danemark tient à souligner l'un des principes généraux sur lequel les membres du Comité pour un Fonds d'équipement des Nations Unies se sont mis d'accord, à savoir que l'objectif vers lequel il faut tendre, en coordonnant l'assistance provenant de toutes les sources, est d'obtenir le maximum d'effet utile pour les économies des pays peu développés (E/3514, par. 23). Le Gouvernement danois s'intéresse depuis longtemps à la question de l'aide aux pays peu développés; en 1961, il a encore augmenté ses contributions au Programme élargi d'assistance technique et au Fonds spécial, cette fois de près de 80 %, et il se propose de les augmenter à nouveau par la suite. Le Danemark aide ainsi à atteindre l'objectif de 150 millions de dollars fixé pour ces deux programmes, étant entendu qu'il s'agit là seulement d'un objectif initial. Un comité spécial a récemment rédigé un rapport contenant un avant-projet législatif pour le développement de l'assistance technique danoise sur la base duquel le Gouvernement danois déposera sous peu un projet de loi. Les auteurs de ce rapport recommandent

que le montant global des contributions du Danemark soit porté ultérieurement à 1 % du revenu national; de plus, ils proposent d'améliorer les méthodes suivies pour l'accueil des boursiers; enfin, ils traitent de façon approfondie d'un problème important dans le domaine de l'assistance technique, celui du recrutement des experts, et concluent que les gouvernements des pays peu développés devaient prendre eux-mêmes en main la formation spéciale à donner aux experts. Le Conseil nordique est arrivé à des conclusions analogues, et un comité des pays nordiques a été créé à l'échelon ministériel pour l'étude de ces questions. Le Danemark a mis un crédit spécial à la disposition du Chili, et le comité précédemment mentionné a recommandé au Gouvernement danois de continuer dans cette voie en garantissant à plus grande échelle les crédits spéciaux à l'exportation consentis aux pays peu développés. Le Danemark continuera à déployer tous ses efforts pour intensifier encore l'aide économique aux pays peu développés.

24. M. DE LA FUENTE LOCKER (Observateur du Pérou), prenant la parole sur l'invitation du Président, appuie les remarques faites par l'observateur du Chili à la 1160^e séance. Il est temps de mettre un frein à la course aux armements, non seulement pour sauvegarder l'unité du continent américain, mais encore pour pouvoir consacrer les sommes énormes que représentent les achats d'armements à améliorer le sort des pays sous-développés.

25. M. de la Fuente Locker rappelle les initiatives que le Pérou a prises en ce sens depuis quatre ans. A la cinquième Conférence des Ministres des relations extérieures de l'Amérique latine, tenue à Santiago-du-Chili en août 1959, le Ministre des relations extérieures du Pérou a déjà souligné la nécessité de réduire les armements. En novembre 1959, le Président du Chili a déclaré au *New York Times* qu'il ne servait à rien de prétendre vouloir vivre en paix et renoncer à l'usage de la force, si on continuait à s'endetter pour des générations en achetant des armes. Le Président du Pérou a adressé au Président du Chili un message lui proposant de convoquer en Amérique latine une réunion en vue d'arrêter la course aux armements. Celui-ci ayant accepté, le Président du Pérou a informé de sa proposition les Présidents de l'Argentine, du Brésil, de la Colombie, de l'Uruguay et du Venezuela, et leur a demandé leur appui pour cette entreprise capitale pour la paix et l'unité du continent.

26. Il est donc évident que l'idée de limiter les achats d'armements coïncide pleinement avec les intentions du Gouvernement péruvien et avec toutes les démarches faites par son Ministère des relations extérieures au sein de l'Organisation des Etats américains.

La séance est levée à 12 h. 50.